

LE CHOIX DE VIEILLIR

CHEZ MÔÏ

Grâce aux services
du Centre de ressources territorial
pour les personnes âgées du
Conflent

Lorsque les dispositifs existants ne suffisent plus (services à domicile, professionnels libéraux...), notre équipe de professionnels propose aux personnes âgées en perte d'autonomie qui le souhaitent, un accompagnement personnalisé et gratuit à domicile, permettant de vivre chez soi le plus longtemps possible.



QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

- Projet d'accompagnement à domicile personnalisé
- Un service d'astreinte 7j/7 et 24h/24 intervenant au domicile du bénéficiaire si nécessaire.
- Des conseils pour adapter et sécuriser son logement.
- Des ateliers de prévention : coordination et équilibre, diététique, cognitifs...
- Un accompagnement dans la prise de rendez-vous et coordination médicale.
- Un accompagnement des aidants.
- Repas au sein de l'EHPAD de Prades.

NOTRE ZONE D'INTERVENTION



NOUS CONTACTER

CRT DU CONFLONT
1 rue de la basse
66500 PRADES
04 48 07 06 60
crt@hopital-prades.fr

LE CHOIX DE VIEILLIR

CHEZ MÔÏ

Grâce aux services
du Centre de ressources territorial
pour les personnes âgées du
Conflent



Comme beaucoup de
nos aînés, vous
souhaitez rester vivre
chez vous ?

Lorsque les services
et aides déjà en place
ne suffisent plus pour
la vie quotidienne,
contactez notre équipe
de professionnels.

Vous pourrez bénéficier
d'un accompagnement
personnalisé et gratuit pour
des solutions
concrètes adaptées
à votre situation.



Crédits photos : Unsplash / Adbestock - Réalisation graphique : Agence signe+temps - Ne pas jeter sur la voie publique

Dispositif déployé et financé par



LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÎ



ON A TOUS...

Une grand-mère, un grand-Pa, papy ou mamie, près de chez soi, plus loin ou dans le cœur.

Alors pour nos aînés en perte d'autonomie en Occitanie, les Centres de ressources territoriaux proposent une solution d'accompagnement à domicile quand les services existants ne suffisent plus pour la vie quotidienne.

QUAND FAIRE APPEL À NOUS ?

En cas de perte d'autonomie lorsque les services d'aides et soins existants ne suffisent plus pour permettre le maintien à domicile de la personne âgée.

Par exemple, à la suite d'un séjour à l'hôpital, lorsque les personnes doivent et souhaitent regagner leur domicile mais sans pouvoir être autonomes.

ON S'OCCUPE DE TOUT...

- Respect du projet de vie du séniör
- Santé physique et bien-être moral optimisés à domicile
- Maintien d'un lien continu avec l'équipe pluridisciplinaire du Centre de ressources territorial
- Charge mentale allégée pour les aidants

Et ça vous fait du bien !



QUI SOMMES NOUS ?

- Une équipe de professionnels qui organisent et coordonnent ensemble un accompagnement personnalisé, à domicile, des séniors désireux de rester chez eux, alors qu'une entrée en EHPAD semble inévitable.
- Cette formule «d'EHPAD à domicile» permet de compléter les dispositifs d'aides et de soins existants jusqu'à maintenant. Notre équipe travaille en partenariat avec les autres acteurs intervenant déjà auprès de vous et de votre proche aidant.
- Ce programme est déployé en Occitanie et financé par l'Agence Régionale de Santé pour accompagner nos aînés dépendants et leurs aidants en offrant la possibilité de continuer à vivre chez soi.



POUR QUI ?

- Pour les séniors dépendants résidant sur le territoire et leurs proches aidants, qui s'interrogent sur les modalités de prise en charge et les possibilités de continuer à vivre chez soi compte tenu de leur perte d'autonomie.
- Après une évaluation des besoins à domicile par une équipe de professionnels, votre dossier sera étudié dans le cadre d'une commission d'admission pluridisciplinaire.



Parlez-en avec votre médecin traitant ou contactez notre équipe.

